

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE**

AVIS DE MOTION

**Règlement # 330-2021 – Modifiant le règlement # 294-2016
Concernant les heures d’ouvertures du bureau municipal**

Avis de motion est donné par _____, conseiller, voulant que le règlement # 294-2016 soit présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil de la municipalité de Sainte-Idène.

Que ledit règlement a pour objet de modifier les heures d’ouverture du bureau municipal.

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE
CE 6^{IÈME} JOUR DE DÉCEMBRE 2021

Marie-France Lévesque
Directrice générale